

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Société Epargne Croissance représentée par son Président Directeur Général, M. Michel Hascoet, a déclaré le 2 mars 2012, avoir cédé sur le marché de blocs, le 24 février 2012, 42 670 actions Société Chérifienne d'Engrais et de Produits Chimiques (SCE), au cours unitaire de 330 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la Société Epargne Croissance ne détient plus aucune action SCE.

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)